



# Bulletin Officiel du Département

## **Délibérations de la Commission Permanente du Conseil départemental**

**Séance du 16 décembre 2016**

### **Rectificatif**

**N° 12 16 - Décembre 2016**

ISSN 0755-7582

**EXTRAIT**

du Procès-Verbal des délibérations de la  
Commission Permanente du Conseil Départemental

Délibération CP/16/12/16/D/7/46

Accusé de réception en Préfecture

Déposée le

Reçu le

Publiée le

La Commission Permanente du Conseil Départemental s'est réunie le 16 décembre 2016 à 10h06 à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LUCHE, Président du Conseil Départemental.

39 Conseillers Départementaux étaient présents.

Absents ayant donné procuration : Madame Simone ANGLADE à Monsieur Jean-Claude ANGLARS, Monsieur Arnaud COMBET à Madame Cathy MOULY, Madame Dominique GOMBERT à Madame Christine PRESNE, Monsieur Jean-Dominique GONZALES à Madame Corinne COMPAN, Monsieur Stéphane MAZARS à Madame Anne BLANC, Monsieur Jean-Philippe SADOUL à Monsieur Christian TIEULIE, Madame Sarah VIDAL à Monsieur Bertrand CAVALERIE.

M.PORTELLI, Directeur Général des Services Départementaux, assistait à la réunion.

La Commission Permanente du Conseil Départemental a immédiatement procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour de ses travaux, et après en avoir délibéré :

**OBJET : Politique départementale en faveur de la culture**

Commission de la Culture, de la Vie Sportive et Associative, de la  
Coopération Décentralisée

CONSIDERANT que les rapports présentés lors de la Commission Permanente du vendredi 16 décembre 2016 ont été adressés aux élus le mercredi 7 décembre 2016 ;

VU l'avis favorable de la commission de la Culture, de la Vie Sportive et Associative, de la Coopération décentralisée lors de sa réunion du 9 décembre 2016 ;

**I- Fonds Départemental de Soutien aux projets culturels**

DONNE son accord à la répartition des crédits figurant en annexe ;

APPROUVE les conventions de partenariat ci-annexées à intervenir avec l'association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion, l'association A La Rencontre d'Écrivains, la commune de Millau, l'association l'Atelier Blanc, l'association Groupe de recherche en Ethnographie et Céramologie en Aquitaine et Midi Toulousain, l'association Culture et Art en Ségala Réquistanais, la communauté de communes d'Espalion-Estailg ; et l'avenant avec l'association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer ces conventions et cet avenant au nom du Département.

## **II- Convention d'objectifs 2017-2019 Espace d'art contemporain Atelier Blanc**

CONSIDERANT que l'Atelier Blanc est une association créée en décembre 2004 par un groupe d'amateurs d'art contemporain et que depuis sa création, l'Atelier Blanc a développé des missions et actions dans le but de soutenir la création, permettre la promotion et la diffusion des artistes professionnels contemporains en zone rurale ou semi-rurale, reconnus tant au niveau régional que national voire international ;

### **CONSIDERANT :**

- qu'afin de professionnallser et pérenniser la structure, de soutenir plus activement les artistes et de gagner en visibilité, l'Atelier Blanc développe un projet artistique et culturel sur trois ans, 2017-2019 qui a fait l'objet d'échanges avec les partenaires de l'association : DRAC, Région, Département, Commune de Villefranche de Rouergue, Aveyron culture ;
- que l'orientation générale du projet : « Empreintes de mémoires », Histoire d'un territoire, est nourri par l'histoire de l'Aveyron et plus particulièrement de Villefranche de Rouergue avec deux grands axes : l'argent et le sacré.

CONSIDERANT qu'à partir de ses vocations initiales, la structure définit ainsi ses missions et ses objectifs :

- réaffirmer sa vocation fondamentale, c'est-à-dire, soutenir la création contemporaine et apporter une culture artistique en milieu rural
- conserver l'identité de l'Atelier Blanc, construite par dix années d'activité en Aveyron
- donner des moyens techniques et financiers aux artistes pour créer (bourses de création, aides à la production, droits de présentation publique)
- développer les partenariats locaux, départementaux et régionaux
- développer des actions de diffusion d'œuvres dans l'espace public

CONSIDERANT que le projet culturel de l'Atelier blanc s'inscrit dans les orientations de la politique culturelle adoptée par l'Assemblée départementale du 25 mars 2016 dont l'objectif est de promouvoir l'art contemporain sur le territoire de l'Aveyron en soutenant les associations organisant des expositions, accueillant des artistes professionnels et proposant des actions pédagogiques et de médiation ;

APPROUVE la convention d'objectifs sur 3 ans (2017-2019) jointe en annexe à intervenir entre les différents partenaires (Etat, Région Occitanie, Département, Commune de Villefranche de Rouergue) ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer cette convention.

## **III- Aide à l'édition d'ouvrages, DVD et CD**

DONNE son accord à l'attribution des aides à l'acquisition d'ouvrages et de CD dont la liste est ci-annexée.

## **IV- Questions diverses**

### **1- Avenant à la convention signée en 2015 entre le Département et l'Association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion**

CONSIDERANT que par délibération du 26 octobre 2015, la Commission Permanente a alloué à l'Association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion une aide de 22 000 € pour sa programmation musicale 2015/2016 et une aide de 10 000 € au titre de la structuration d'un projet culturel territorial pour le Nord Aveyron. Ces aides étaient adossées à une convention signée le 24 novembre 2015 qui stipulait notamment que le versement des 10 000 € interviendrait au vu d'un document « bilan d'étape des Initiatives engagées » ;

CONSIDERANT que suite à la Loi NOTRe, l'évolution prévue des périmètres intercommunaux et des compétences des groupements, en débat au cours de l'année 2016 n'a pas permis d'engager le travail autour de la structuration de ce projet culturel territorial ;

CONSIDERANT que l'association a fait parvenir au Département le bilan d'activité et financier de la saison 2015-2016 ;

DECIDE, afin de soutenir l'association qui intègre dans son action une dimension territoriale, d'approuver l'avenant ci-annexé à la convention signée le 24 novembre 2015, permettant le versement de la subvention de 10 000 € dans les mêmes conditions que pour les 22 000 € ;

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à signer cet avenant.

## **2) Espace archéologique de Montrozier : accueil d'un groupe scolaire le 16 janvier 2017**

CONSIDERANT que l'Espace archéologique de Montrozier est habituellement fermé au public les mois de janvier, février et mars ;

DECIDE, dans l'attente de l'examen des modalités de mise en œuvre de la saison 2017 par la Commission permanente de janvier, d'autoriser l'accueil à titre exceptionnel d'un groupe scolaire (59 enfants) le lundi 16 janvier 2017.

\*\*\*\*\*

AUTORISE Monsieur le Président du Conseil départemental à établir et signer les arrêtés attributifs de subventions correspondants.

Sens des votes : adoptée à l'unanimité

- Pour : 46
- Abstention : 0
- Contre : 0
- Absent excusé : 0
- Ne prennent pas part au vote : Mme Sylvie AYOT pour la commune de Millau et M. Jean-Claude ANGLARS pour la commune de Sébrazac et la communauté de communes Espalion-Estaing

Le Président du Conseil Départemental

Jean-Claude LUCHE

## Projets culturels

Dossier	Commune	Objet de la demande	Subvention obtenue en 2015	Subvention sollicitée	Proposition Commission Intérieure	Décision de la Commission Permanente
<b>Festival et manifestation à forte notoriété</b>						
Association pour la Renaissance du Vieux Palais d'Espalion	Espalion	Programmation musicale 2016/2017 (décembre 2016 à mai 2017)	32 000 €	32 000 €	32 000 € convention annexe 4	32 000 € convention annexe 4
A la Rencontre d'Ecrivains	Sf Chély d'Aubrac	Rencontres d'Aubrac du 21 au 24 août	14 000 €	20 000 €	14 000 € convention annexe 5	14 000 € convention annexe 5
<b>Manifestations de la vie culturelle aveyronnaise</b>						
Musique et danse Assos'OI	Millau	Programmation 2016 de musiques actuelles	2 000 €	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Association départementales des Jeunesses Musicales de France	Rodez	Programmation musicale 2016/2017 (octobre 2016 à mai 2016)	1 700 € en 2016 pour saison 2015/2016	2 000 €	1 700 €	1 700 €
Mines de jazz 2ème rappel	Decazeville	16ème festival Mines de jazz 2017 *25 janvier, 25 février et 25 mars : 100 guitares *10 au 13 mai : concerts, exposition	2 000 € en 2016 versé 1 455,60 € prorata	3 000 €	2 500 €	2 500 €
Animation culturelle Commune de MILLAU	Millau	Squ'Arts 3 et 4 septembre 2016	1 500 € versé 1405,35 prorata	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Commune de MILLAU		3ème édition Festival d'arts de rue Bonheurs d'hiver en décembre 2016	12 000 €	15 000 €	12 000 € convention annexe 6	12 000 € convention annexe 6

Dossier	Commune	Objet de la demande	Subvention obtenue en 2015	Subvention sollicitée	Proposition Commission Intérieure	Décision de la Commission Permanente
<b>Animation culturelle</b> Assoc'piquante	Montbazens	Programmation culturelle 2016/2017	2 000 €	2 500 €	2 000 €	2 000 €
<b>Arts Visuels</b> Atelier blanc	Villefranche	Programme 2017 d'expositions d'art contemporain à l'Atelier Blanc et au Moulin de St Rémy	13 000 € et 3 000 € pour le projet de Territoire 2016/2017	14 500 €	14 500 € convention annexe 7	14 500 € convention annexe 7
<b>Patrimoine</b> GRECAM - Groupe de Recherche en Ethnographie et Céramologie en Aquitaine et Midi toulousain	Mont de Marsan	Travail de recherches et d'études sur la période 2016-2017-2018 visant à la valorisation de la céramique en Aveyron du XVIe siècle à nos jours	-	4 000 €	4 000 € convention annexe 8	4 000 € convention annexe 8
<b>Conventionnement avec les acteurs culturels territoriaux</b>						
Culture et Art en Ségala Réquistan	Réquista	Programmation culturelle 2017	3 400 € en 2016	3 400 €	3 400 € convention annexe 9	3 400 € convention annexe 9
Communauté de communes Espalion-Estaing	Espalion	Programmation culturelle 2016/2017 (de novembre à juin)	8 500 € en 2016	8 500 €	8 500 € convention annexe 10	8 500 € convention annexe 10
<b>Total</b>					<b>98 100 €</b>	<b>98 100 €</b>

### Animation culturelle territoriale

Dossier	Localité	Objet de la demande	Subvention obtenue en 2015	Subvention sollicitée	Proposition de la Commission Intérieure	Décision de la Commission Permanente
<b>Musique et danse</b> Rencontres Musicales de Tauriac de Camarès	Tauriac de Camarès	organisation des Rencontres Musicales de Tauriac de Camarès : 5 concerts de septembre 2016 à juin 2017	1 000 € versé 949 €	3 000 €	1 000 €	1 000 €

Rodez, le

**EXEMPLAIRE ORIGINAL**

Le Président du Conseil départemental

**Jean-Claude LUCHE**  
Sénateur de l'Aveyron

Les autres délibérations adoptées lors de la  
Commission permanente du 16 décembre 2016  
demeurent inchangées.

**Le texte intégral des actes du Département publiés ou cités dans ce bulletin  
peut être consulté auprès du Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions**

2, rue Eugène Viala à Rodez  
et sur le site internet du Conseil départemental  
[www.aveyron.fr](http://www.aveyron.fr)

---